

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
DU TOURISME ET DES RESSOURCES
FORESTIERES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Division Installations Classées et Déchets Dangereux

ATELIER NATIONAL DE SENSIBILISATION DU
PUBLIC SUR LA REDUCTION DU TAUX DE
SOUFRE DANS LE DIESEL

FOPADESC
17-18 juin 2008

RAPPORT GENERAL

PAR :
ABI Hazou
&
ASSIH Tagba

Introduction

Du 17 au 18 juin 2008 s'est tenu dans la salle de Conférence de FOPADESC à Agoè-Nyivé (Lomé) un atelier national de sensibilisation du public sur la réduction du taux de soufre dans le diesel.

Cet atelier est organisé par le Ministère de l'Environnement, du Tourisme et des Ressources Forestières avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). L'atelier a connu la participation des représentants du secteur public, privé et des organisations de la société civile auxquels se sont ajoutés deux représentants par pays, du Bénin et du Nigeria.

La liste des participants est annexée au présent rapport.

L'objectif de cet atelier est d'améliorer la qualité de l'air en milieu urbain et de promouvoir l'importation et l'utilisation de diesel propre au Togo.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Sensibiliser les participants sur les raisons du passage à un diesel à taux de soufre réduit ;
- Identifier les incidences techniques et financières éventuelles relatives au passage au nouveau diesel ;
- S'accorder sur le taux réduit de soufre dans le diesel ;
- Confirmer la date du passage au diesel à taux de soufre réduit dans le pays et
- Elaborer et adopter un plan d'action pour la réduction du soufre dans le diesel.

Déroulement des travaux de l'atelier

I- Ouverture de l'atelier

Elle a connu trois interventions :

- M. Bougonou K. DJERI-ALASSANI, Directeur de l'Environnement au Ministère de l'Environnement, du Tourisme et des Ressources Forestières,
- Mme. Jane AKUMU, représentante du PNUE, et
- M. OURO-DJERI Essowè, Directeur de Cabinet au Ministère de l'Environnement, du Tourisme et des Ressources Forestière.

1- M. Bougonou K. DJERI-ALASSANI, a souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier et a remercié le PNUE pour son soutien technique et financier.

Après avoir présenté le processus ayant abouti à l'organisation de cet atelier, il a fait savoir que cet atelier s'inscrit dans la suite logique du passage à l'essence sans plomb et devrait permettre de limiter les effets néfastes de l'utilisation des combustibles fossiles sur la santé et l'environnement.

2- Mme. Jane AKUMU, de son côté s'est félicitée du vif intérêt suscité par l'atelier. Elle a fait savoir que l'introduction d'un diesel à taux de soufre réduit contribuera à :

- Réduire l'émission de dioxyde de soufre par les véhicules, ce qui aura un impact positif sur la santé des populations et la qualité de l'environnement et
- Prolonger la durée de vie des véhicules.

3- M. OURO-DJERI Essowè, après avoir souhaité la bienvenue aux participants au nom de son Ministre, il a remercié à tour de rôle le PNUE pour son appui technique et financier et les

autorités béninoises et nigérianes pour avoir envoyé leurs participants à cet atelier, ce qui témoigne de la bonne relation qui existe entre ces pays et de l'excellence de la coopération sous régionale en matière de lutte contre les problèmes environnementaux.

Il a passé successivement en revue la genèse de la réunion de ce jour, les conséquences de l'utilisation d'un diesel à fort taux de soufre dans les transports notamment les effets neurologiques, cardiaques, congénitaux, immunitaires, hapato-rénaux etc.

Il a enfin invité les participants à tirer le maximum d'informations des communications qui seront présentées afin d'élaborer un plan d'action opérationnel pour la réduction du taux de soufre dans le diesel au Togo.

C'est en ces termes qu'il a déclaré ouvert, l'atelier national de sensibilisation du public sur la réduction du taux de soufre dans le diesel.

II- Organisation des travaux de l'atelier

Les travaux ont porté sur la formation du bureau, l'adoption du programme de l'atelier, et l'organisation des travaux.

1- Mise en place du Bureau

Un bureau de trois membres a été mis en place pour diriger les travaux de l'atelier. Ce bureau se compose comme suit:

- a. Président : M. Bougonou K. DJERI-ALASSANI
- b. Premier Rapporteur : M. ABI Hazou
- c. Deuxième Rapporteur : M. ASSIH Tagba

2- Adoption du programme de l'atelier

Les participants ont adopté le projet de programme qui lui a été soumis sans amendement.

Ce programme est annexé au présent rapport.

3- Organisation des travaux

Une série de communications-débats et les travaux en commission a constituée l'essentiel des travaux.

a. Les Communications

Les participants ont eu à suivre une série de cinq communications :

a.1.- Processus de réduction du soufre dans le diesel en Afrique Subsaharienne et les spécifications du diesel dans le reste du monde : présenté par Mme. Jane AKUMU, représentante du PNUE

L'intervenant a révélé que selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 800.000 personnes environ meurent chaque année du fait de la pollution de l'air en milieu urbain. Les sources mobiles participent à plus de 90% à cette pollution.

Poursuivant sa communication la représentante du PNUE a précisé qu'au sommet sur le développement durable en septembre 2002 à Johannesburg, un partenariat regroupant plus de 100 membres issus des gouvernements, des institutions, des organisations internationales et de la société civile a été mis en place dans le but de maîtriser la pollution de l'air dans les pays en voie de développement, à travers la promotion de l'utilisation de véhicules et de carburants propres.

Abordant les raisons de la présence du soufre dans le gasoil, elle a souligné que le soufre est un composant naturel du pétrole brut. Sa teneur dépend de la qualité du pétrole au départ et des techniques de raffinage.

Pour la réduction des émissions de dioxyde de soufre en Afrique Subsaharienne, il est recommandé :

- L'importation des véhicules munis de pots catalytiques ;
- L'importation du diesel avec une teneur de soufre de 500ppm avant de passer à court, moyen et long terme à des concentrations de 50 ppm ;
- L'utilisation de véhicules propres.

a. 2. Processus de raffinage du diesel à taux de soufre réduit et ses implications techniques et financières : présenté par M. Aminu Jalal, National Automotive Council, Abuja, Nigeria

Il a abordé dans son exposé les points suivants :

- Les différentes classifications du pétrole brut ;
- Les caractéristiques du pétrole brut au Nigeria ;
- Les processus de distillation ;
- Les raffineries du Nigeria ;
- Les modifications nécessaires afin de permettre à ces raffineries de produire un diesel avec un taux de soufre inférieur à 50 ppm et
- Les recommandations et perspectives.

A l'issue de cette présentation on peut retenir que le taux de soufre dans le pétrole brut à travers le monde varie de 0,2% soit 2.000ppm en Afrique du Nord à 5,5% soit 55.000ppm en Amérique Latine. Au Nigeria on peut rencontrer un pétrole brut d'une meilleure qualité, avec une teneur en soufre de 0,14% soit 1.400ppm.

a. 3. Approvisionnement du Togo en produits pétroliers : cas du diesel à taux réduit de soufre et ses incidences financières par M. ADODJISSIH-BENISSAN Gervais, représentant de Shell Togo

Il a expliqué dans sa communication que les spécifications des produits pétroliers évoluent avec le temps parce que sujettes à des moteurs de jour en jour plus performants. Au Togo l'approvisionnement en diesel se fait essentiellement à partir de la SIR (Côte d'Ivoire), de la zone Méditerranéenne, de la zone ARA (Anvers, Rotterdam et Amsterdam) etc.

Il a fait aussi remarqué que la spécification nationale relative aux taux de soufre dans le gasoil est de 1% soit 10.000ppm. Cependant il est pratiquement impossible de trouver cette qualité actuellement sur le marché a-t-il poursuivit.

Abordant la question de l'incidence financière de la réduction du taux de soufre dans le diesel, l'intervenant a précisé que la différence de qualité engendre un surcoût. Comme exemple, pour passer d'une teneur de 0,2% soit 2.000ppm de taux de soufre dans le gasoil à 0,1% soit 1.000ppm, il faudrait payer un surcoût qui peut atteindre 40 à 50 dollars US par tonne métrique.

a. 4. Processus de réduction de soufre dans le gasoil moteur et spécifications du diesel au Bénin : présenté par Mme Catherine HOUNYE SEDDOR, Ministère des Mine et de l'Energie du Bénin

Après un rappel du contexte dans lequel le Bénin a entamé le processus de réduction du soufre dans le gasoil moteur, les points suivants ont été abordés :

- L'effet du soufre sur la santé et l'environnement ;
- Le soufre et le raffinage ;
- L'hydrodésulfuration des coupes du gasoil ;
- Les spécifications du diesel en vigueur au Bénin et
- La conclusion suivie de recommandations.

Il ressort de cette communication que la détérioration de l'environnement observée dans de nombreuses grandes villes comme celles du Bénin constitue un véritable danger pour la vie sur notre planète. A cet effet, les mesures suivantes devraient être préconisées :

- Généraliser l'utilisation de carburants plus propres ;
- Définir les spécifications régionales pour le gasoil en introduisant le diesel à 50 ppm ;
- Renforcer les dispositifs de contrôle de la qualité des hydrocarbures ;
- Réaliser une campagne de communication au plan régional et
- Renforcer le système de surveillance de la qualité de l'air.

a. 5. Impact du soufre dans le diesel sur la santé humaine et l'environnement suivi de la présentation du projet de plan d'action : par Koffi VOLLEY, Direction de l'Environnement du Togo

Le dernier intervenant dans la série de communications a pour commencer, évoquer les caractéristiques du dioxyde de soufre qui est un gaz issu de la combustion du soufre, avant de décrire son comportement dans l'environnement en l'occurrence dans l'atmosphère, l'eau et le sol. Dans l'atmosphère, ce gaz fixe l'humidité de l'air et forme des aérosols d'acide sulfurique et d'acide sulfureux qui peuvent se déposer sous forme de pluies acides.

D'après le présentateur, les impacts du dioxyde de soufre sur la santé humaine, les animaux et l'environnement sont multiples :

- Sur l'Homme, il est à l'origine des pathologies telles que les difficultés respiratoires, les irritations oculaires, les défauts de l'ouïe etc ;
- Sur les animaux, le dioxyde de soufre entraîne de sérieux problèmes vasculaires dans les veines du cerveau, du cœur et des reins. La dose létale pour 50% des souris en 24 heures est de 346 mg/m³;

- Sur l'environnement particulièrement les végétaux, le dioxyde de soufre est à l'origine du jaunissement et de la perte de feuilles, des nécroses foliaires etc.

S'agissant des mesures de prévention, l'intervenant a recommandé :

- De réduire le taux de soufre dans le fuel et le diesel ;
- Eviter les rejets atmosphériques du dioxyde de soufre ;
- Eviter le contact du produit avec la peau et les yeux et
- Respecter les temps d'exposition.

La seconde partie de sa communication a été consacrée à la présentation du projet de plan d'action. Ce document qui indique les objectifs visés, les actions à mener ainsi que les tâches spécifiques, les résultats attendus au terme de chaque action, les indicateurs de vérification, les institutions concernées ainsi que les institutions chef de file, constitue selon l'exposant un document de base pouvant permettre de mener e actions concertées pour la réduction du taux de soufre dans le diesel au Togo.

b. Les débats

Après cette série de présentation, un débat est ouvert pour permettre de recueillir les points de vue des participants.

En dehors des contributions, plusieurs préoccupations ont été exprimées dont les plus importantes sont :

- Le mouvement transfrontière des polluants atmosphériques. A ce sujet il est préconisé le monitoring de la qualité de l'air dans les différents pays et une approche sous régionale de la gestion des problèmes de la pollution atmosphérique ;
- L'expérience du Bénin dans le contrôle du marché informel des produits pétroliers. Répondant à cette question l'intervenant a souligné que plusieurs stratégies ont été développée dans ce sens, dont la reconversion des ces acteurs, la sensibilisation de la population etc ;
- Les actions du PNUE par rapport aux pays producteurs de pétrole ou disposant des raffineries pour la réduction du taux de soufre dans le gasoil. Dans ce cas la sensibilisation et l'incitation à l'adoption des techniques de raffinage propres ont été recommandées aux raffineries dont certaines sont déjà en train de faire progressivement des adaptations.

Travaux en commission

Deux commissions ont été formées :

- Commission 1 : Incidences techniques, financières et les spécifications du diesel pour le Togo ;
- Commission 2 : Plan d'action sur la réduction du soufre dans le diesel

Chaque commission est dirigée par un bureau de deux personnes :

- Le modérateur et
- Le rapporteur.

A la fin des travaux, les résultats de chaque commission ont été présentés en plénière aux participants qui ont contribué à leur amélioration.

Les conclusions des travaux de chaque commission qui sont adoptées par les participants sont annexées au présent rapport.

Clôture des travaux de l'atelier

Les travaux de l'atelier ont pris fin aux environs de 16 heures par le mot de remerciement du Directeur de l'Environnement, président de séance qui a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli. Il a pour finir remercié tous les participants au nom de son Ministre et les autorités béninoises et nigérianes pour avoir envoyé leurs participants à cet atelier, ce qui témoigne de la bonne relation qui existe entre ces pays et de l'excellence de la coopération sous régionale en matière de lutte contre les problèmes environnementaux.